



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement d'Electio2014.eu : Les citoyens élisent le nouveau président de la Commission européenne

Pour lire ce communiqué de presse en FR, DE, IT, ES, PL, RO, NL, HU, PT, EL, SV, CS, BG, SK, DA, FI, LT, SL, ET, GA, LT et MT, [cliquez ici](#).

Bruxelles, le 4 avril 2014

Aujourd'hui est lancé le projet concernant les élections européennes le plus ambitieux jamais entrepris : **Electio2014.eu**, une plateforme en ligne et une application mobile disponible en 24 langues et visant à aider les électeurs européens à décider pour quel candidat ou pour quel parti politique voter lors des élections européennes de 2014.

La plateforme Electio2014 ('Electio signifie 'le choix' en latin) a été développée par VoteWatch Europe, une organisation indépendante qui surveille et analyse les activités de prises de la décision du Parlement européen et du Conseil des ministres de l'Union européenne. Cette plateforme comprend notamment les éléments suivants :

- Les utilisateurs pourront voter pour **leur candidat favori en lice pour la présidence de la Commission européenne** et attribuer des qualités à chacun des candidats.
- En votant sur 20 enjeux clés sur lesquels les membres du Parlement européen (MPE) ont également voté lors des cinq dernières années, les utilisateurs pourront découvrir quel député, parti politique national ou groupe politique européen correspond le mieux à leurs opinions. Pour être équitable, les **nouveaux candidats** peuvent également créer leur propre profil sur Electio2014.
- Le site internet inclura également les positions de leaders d'opinion européens et nationaux ainsi que d'organisations de la société civile sur 20 enjeux couverts par la section « Faites correspondre votre vote » et permettra aux utilisateurs de se

comparer avec et entre eux et avec les actuels députés européens et les nouveaux candidats.

- PollWatch2014.eu qui a été lancé en Février fera partie de cette nouvelle plateforme. Les utilisateurs pourront voir quel impact la dernière prédiction des résultats des élections européennes de 2014 aura sur les principales politiques européennes. Ils pourront également faire leurs propres prédictions des résultats.

Professeur Simon Hix, Président de VoteWatch Europe et chef du département « Gouvernement » à la London School of Economics and Political Science a déclaré : « Il y a deux choses qui créent de l'intérêt chez les électeurs : les conflits sur la politique et les affrontements de personnalités. Electio2014.eu offre les deux. Les électeurs peuvent découvrir quels députés et nouveaux candidats correspondent à leurs propres opinions sur 20 enjeux clés, et ils peuvent aussi exprimer leur préférence pour un des candidats pour la présidence de la Commission. Cela permet de donner du corps à la compétition. »

Doru Frantescu, directeur des politiques et co-fondateur de VoteWatch Europe a déclaré : « Nous avons utilisé la base de données de VoteWatch Europe sur plus de 6 000 votes à appel nominal du Parlement européen dans le but de créer un outil qui permet aux utilisateurs de comparer leurs points de vue avec ceux des hommes et femmes politiques. D'autres outils similaires sont fondés sur les promesses des partis politiques, tandis que le nôtre se base sur comment les hommes et femmes politiques ont voté. Cela en fait un indicateur très fidèle des préférences politiques. »

www.electio2014.eu (en ligne à partir du 4 Avril 2014, 11.00 CET)

Twitter: [@electio2014](https://twitter.com/electio2014)

Electio mobile app disponible sur iOS, Android et Windows Phone.

Pour plus d'information, ou pour organiser un interview avec l'un des auteurs, veuillez envoyer un email à secretariat@votewatcheurope.eu ou nous appeler au +32 2 318 11 88.

Note :

Electio2014.eu est un projet de VoteWatch CIC. Il est cofinancé par le Parlement européen, la Open Society Foundations et Burson-Marsteller / Europe Decides.

Le projet a été cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme de subventions du Parlement européen dans le domaine de la communication. Le Parlement européen n'a pas été impliqué dans sa préparation et n'est d'aucune manière responsable de ou lié par l'information, des informations ou des points de vue exprimés dans le cadre du projet pour lequel uniquement les auteurs, les personnes interviewées, les éditeurs ou les diffuseurs du programme sont responsables conformément au droit applicable. Le

Parlement européen ne peut pas non plus être tenu responsable des dommages, directs ou indirects, pouvant résulter de la réalisation du projet.